

Info - Jubilé de la communauté des sœurs du Sacré Cœur de Jésus

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise en France](#)

Date : 4 octobre 2016



2016 Bicentenaire de la Fondation des Sœurs du Sacré Cœur de Jésus

Tout au long de cette année 2016, la congrégation fête le bicentenaire de sa fondation en Bretagne (à Saint-Jacut) par Angélique Le Sourd.

Plusieurs événements ont déjà eu lieu pour fêter ce jubilé, d'autres sont à venir ([voir le programme](#)).

Le 15 octobre prochain, Mgr Stanislas Lalanne participera au 150e anniversaire de la présence des sœurs servantes du Sacré Cœur de Jésus, à Argenteuil.

Quelques repères historiques :

Le 20 septembre 1767, naissait à St Jacut, dans le diocèse de Vannes, Angélique Le Sourd. Angélique n'a pas encore six ans lorsque meurt sa mère. Quatre ans plus tard, elle reste orpheline de père.

A 13 ans, lorsque sa sœur aînée se marie, elle est placée chez les voisins pour y gagner sa vie.

Occupée à la garde des troupeaux, elle se fait catéchète de ses petits camarades. Elle aime

parler de Jésus ... L'auditoire s'enrichit parfois d'adultes.

[A mesure qu'elle grandit](#), elle manifeste sa sensibilité aux malades et aux pauvres pour lesquels elle va jusqu'à mendier.

Les années passent ... La Bretagne, comme toute la France, souffre des conséquences de la Révolution de 1789. Durant ces années douloureuses, Angélique ouvre sa maison aux prêtres réfractaires poursuivis. Elle les protège et les accompagne de nuit au chevet des mourants, au risque de sa vie.

La tourmente passée, secourir, ranimer la foi, restaurer les mœurs hantent Angélique, débordante de compassion. [Le spectacle quotidien des ruines morales et spirituelles](#) accumulées a fait germer en son cœur le désir de consacrer sa vie à y porter remède, en aidant les prêtres. Elle nourrit alors un projet qu'elle partage avec trois compagnes : Françoise Richard, Julienne et Jeanne Monnier.

Très vite, elles se rendent compte de la fragilité de leur groupe s'il n'y a pas de reconnaissance officielle, tant de la part de l'Eglise que du gouvernement. En 1820, les statuts sont rédigés, approuvés de l'évêque en 1823 et 4 ans plus tard, c'est Charles X qui signe l'autorisation légalisant les œuvres auxquelles s'adonnent les sœurs. La vie est difficile, les sœurs vivent chichement et parfois frôlent la misère. Françoise Richard décède, Angélique Pédron filleule d'Angélique Le Sourd rejoint le groupe avec d'autres et elles sont 5 à faire profession le 29 septembre 1828.

Le groupe a du mal à croître, mais garde confiance avec les conseils du [Père Deshayes](#) qui leur dit simplement : "Votre œuvre est l'œuvre de Dieu. Restez ce que vous êtes." Et l'arbre grandit ; de nouvelles recrues arrivent et alors s'ouvrent des établissements où les sœurs se consacrent à l'éducation, au soin des malades, au service de l'Eglise locale et à l'écoute de toutes les détresses. En 1854 paraît le décret de Napoléon III qui autorise l'Institut comme Congrégation.

Suite aux lois sectaires de 1880 à 1904, comme tous les Ordres Religieux, [la Congrégation essaimée](#) à l'extérieur de la France : Bechuanaland (en Afrique du Sud) Belgique, Canada, Texas, Angleterre. Plus tard, elle se laisse interpeller par l'appel de l'Eglise et c'est l'ouverture de communautés dans l'Ouest Canadien, le Nord Cameroun, le Pérou, le Tchad, l'Irlande, le Mexique.

Dès le début de cette extension, le nom de « Sœurs de Saint Jacut » fait sourire. De part et d'autre de l'Océan Atlantique, un échange s'établit en vue d'un changement d'appellation. En janvier 1909 l'ordonnance de Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, nous autorise à prendre le nom de : "Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus."

Se sentant proches de nos Orientations apostoliques, deux Congrégations viennent s'adjoindre à la nôtre : **les Filles de Sainte Marie de Gacé** (Orne) en 1970 et 20 ans plus tard **la Fraternité Notre Dame, Congrégation de Rennes**. Depuis 1989, les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus proposent à des chrétiens de partager le charisme d'Angélique Le Sourd.

Aujourd'hui, comme tout être vivant, la Congrégation connaît des alternatives de mort et de naissance, par la fermeture de communautés, surtout en Europe, le retrait de pays comme le

Pérou, l'Irlande, le Tchad et l'ouverture en Papouasie Nouvelle Guinée, au Honduras.

[Voir le site de la communauté](#)